



Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 03-07-2020

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Chevaux, bovins et porcins.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les chevaux :

- soulagement de l'inflammation et de la douleur lors d'affections musculo-squelettiques.
- soulagement de la douleur abdominale lors de coliques.
- complément au traitement de l'endotoxémie et du choc septique.

Chez les bovins :

- réduction de l'inflammation aiguë lors d'infections respiratoires.
- complément au traitement de mammite aiguë.

Chez les porcins :

- complément au traitement des infections respiratoires porcines.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voies intraveineuse (bovins et chevaux) ou intramusculaire (porcins).

Posologie

Toutes cibles :

Le bouchon ne doit pas être perforé plus de 50 fois. L'utilisation d'une aiguille de prélèvement est recommandée pour éviter une perforation excessive du bouchon.



Chevaux

. Colique : administrer 1,1 mg de flunixin par kg de poids vif, soit 1 mL de solution pour 45 kg de poids vif. Le traitement peut être renouvelé 1 ou 2 fois si la colique réapparaît.

. Affections musculo-squelettiques : administrer 1,1 mg de flunixin par kg de poids vif, soit 1 mL de solution pour 45 kg de poids vif, une fois par jour, jusqu'à 5 jours consécutifs en fonction de la réponse clinique.

. Endotoxémie ou choc septique lié à une torsion d'estomac ou à une perturbation de la circulation sanguine au niveau de l'appareil digestif : administrer 0,25 mg de flunixin par kg de poids vif, soit 1 mL de solution pour 200 kg de poids vif, toutes les 6 à 8 heures.



Administrer 2,2 mg de flunixin par kg de poids vif, soit 2 mL de solution pour 45 kg de poids vif en une seule fois par voie intramusculaire dans l'échine en complément d'un traitement anti-infectieux adapté. Ne pas dépasser 5 mL par site d'injection.

Utiliser une seringue graduée appropriée pour permettre un dosage précis du volume administré, en particulier dans le cas de faibles volumes.



Administrer 2,2 mg de flunixin par kg de poids vif, soit 2 mL de solution pour 45 kg de poids vif. Le traitement peut être répété toutes les 24 heures jusqu'à 5 jours consécutifs.

L'utilisation d'une aiguille de prélèvement est recommandée pour éviter une perforation excessive du bouchon.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un mL contient :

- Substance active :

Flunixin (sf de méglumine) 50 mg

- Excipients :

Phénol 5,0 mg

Hydroxyméthanesulfinate de sodium dihydraté 2,5 mg

Principes actifs / Molécule

Flunixin, Phénol, Hydroxyméthanesulfinate de sodium

Forme pharmaceutique

Solution

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste II.

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Viande et abats :

- chevaux : 10 jours.

- bovins : 10 jours.

- porcins : 22 jours

- Lait :
- chevaux : ne pas utiliser chez les juments en lactation dont le lait est destiné à la consommation humaine.
 - bovins : 24 heures.

Propriétés

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

- Ne pas administrer aux animaux atteints d'affections musculo-squelettiques chroniques.
- Ne pas administrer aux animaux atteints de maladies hépatique, rénale ou cardiaque.
- Ne pas administrer aux animaux présentant des lésions du tractus gastro-intestinal (ulcères gastro-intestinaux ou saignements).
- Ne pas utiliser en cas de troubles hémorragiques.
- Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la flunixinine méglumine, à un autre AINS ou à un autre composant du médicament.
- Ne pas utiliser chez les animaux atteints de colique causée par un iléus et associée à une déshydratation.
- Ne pas administrer aux vaches dans les 48 heures précédant la date prévue de la parturition. Dans ce cas, une augmentation du taux de mortalité a pu être observée.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Effets indésirables (fréquence et gravité)

- Les effets indésirables incluent de possibles hémorragies, des lésions gastro-intestinales (irritations, ulcères gastriques), des vomissements, des lésions rénales, en particulier chez les animaux déshydratés ou en hypovolémie.
- Comme avec d'autres AINS, des effets indésirables rénaux rares ou idiosyncrasiques hépatiques peuvent être observés.
- Si des effets indésirables apparaissent, interrompre le traitement et demander conseil à un vétérinaire.
- Dans de rares cas, des réactions anaphylactiques mortelles (collapsus) ont été observées chez les bovins et les équins, principalement pendant une administration intraveineuse rapide.
- Chez le cheval, après administration intraveineuse, la présence de sang dans les fèces a été rapportée ainsi que des diarrhées liquidiennes.
- Chez les bovins, des réactions au site d'injection peuvent être observées après administration intramusculaire.
- Le produit peut retarder la parturition et augmenter le risque de mortalité, par un effet tocolytique induit par une inhibition de la synthèse des prostaglandines, responsables de l'initiation de la parturition. L'utilisation du produit dans la période qui suit la parturition peut entraîner une rétention placentaire.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

- Ne pas injecter par voie intra-artérielle.
- L'utilisation de la spécialité chez des animaux de moins de 6 semaines ou chez des animaux âgés peut induire un risque supplémentaire. Si une telle utilisation est inévitable, une réduction de la dose et une surveillance clinique attentive des animaux traités doivent être envisagées.
- Éviter l'utilisation du produit chez les animaux déshydratés, hypovolémiques, ou souffrant d'hypotension, excepté lors d'endotoxémie ou de choc septique.
- Éviter l'administration d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), qui inhibent la synthèse des prostaglandines, aux animaux sous anesthésie générale avant qu'ils ne soient totalement réveillés.
- Ne pas utiliser chez le porcelet de moins de 6 kg de poids vif.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

- Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains après utilisation. En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer abondamment à l'eau claire et consulter un médecin.
- Éviter toute injection accidentelle.
- Afin d'éviter tout risque de sensibilisation, éviter le contact avec la peau. Il est conseillé de porter des gants pendant l'utilisation du produit.
- Ce produit peut entraîner des réactions de sensibilisation chez les individus sensibilisés. Ne pas manipuler en cas d'hypersensibilité connue aux anti-inflammatoires non stéroïdiens. Les réactions peuvent être importantes.

Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

Les études chez les animaux de laboratoire ont révélé une fœtotoxicité de la flunixin après administration orale (lapin et rat) et administration intramusculaire (rat) à des doses maternotoxiques ainsi qu'un allongement de la durée de gestation (rat).

L'innocuité de la flunixin n'a pas été établie chez la jument gestante, ni chez l'étalon et le taureau destiné à la reproduction. Ne pas utiliser la flunixin chez ces animaux.

L'innocuité de la flunixin a été démontrée chez la vache et la truie en gestation, ainsi que chez le verrat. Le produit peut être utilisé chez ces animaux sauf dans les 48 heures précédant le part (voir les rubriques "Contre-indications" et "Effets indésirables"). Le produit ne devrait être administré, dans les 36 heures qui suivent la parturition, qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque par le vétérinaire responsable, et le risque de rétention placentaire devrait être surveillé chez les animaux traités.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Les interactions médicamenteuses possibles avec des produits administrés concomitamment à la spécialité doivent être étudiées attentivement.

Ne pas administrer d'autres anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) concomitamment ou dans les 24 heures suivant l'administration de la spécialité. Certains AINS se lient fortement aux protéines plasmatiques et entrent en compétition avec d'autres molécules fortement liées elles aussi aux protéines plasmatiques ce qui peut entraîner des effets toxiques. Éviter l'utilisation concomitante de tout autre médicament potentiellement néphrotoxique ou de corticostéroïdes.

Conservation

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

Laboratoires AUDEVARD
42-46 rue Médéric
92582 CLICHY cedex

Classification ATC Vet

- QM01AG90

Laboratoire



AUDEVARD
Laboratoire Pharmaceutique Vétérinaire
42-46, rue Médéric
92582 CLICHY CEDEX
Tél : 01.47.56.38.26
Fax : 01.47.56.38.39
<http://www.audevard.com>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/9056207 9/2011

Date de première autorisation

2011-06-06

Présentation et quantité

FLUNIXYL[®] Boîte d'un flacon de 250 mL

Code GTIN : 05023534011880

FLUNIXYL[®] Boîte d'un flacon de 100 mL

Code GTIN : 05023534011873

FLUNIXYL® Boîte d'un flacon de 50 mL
Code GTIN : 05023534011866